



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Chomage>

Chômage

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1935 à 1968 - De 1935 à 1936 - N° 4 - 1er au 15 décembre 1935 -

Date de mise en ligne : mardi 3 octobre 2006

Date de parution : 1er décembre 1935

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

« Les industriels qui sont assez confiants dans l'avenir pour créer encore une usine, rencontrent des difficultés qu'ils ne pouvaient pas soupçonner. » C'est ainsi que prélude l'article à prétentions sociales, signé P. L., paru dans l'Usine à la date du 24 octobre 1935.

Les faits exposés sont les suivants :

Un industriel de la région du Nord éprouve les plus grandes difficultés à se procurer du personnel au tarif horaire de 3 francs, soit 24 francs par jour, somme de laquelle il y a lieu, bien entendu, de déduire les assurances sociales, les frais de transports, ainsi que quelques autres menues dépenses. Les chômeurs, avec leurs indemnités quotidiennes de 14 fr., auxquelles s'ajoutent certaines prestations en nature, ont plus d'intérêt, paraît-il, à rester chez eux.

Parbleu, cher confrère, en calculateur avisé, votre industriel a déduit la base de ses salaires des avantages mêmes consentis aux chômeurs, en les majorant peut-être un petit peu. Vous ne le lui reprochez pas, car vous estimez, sans doute, que sa conduite est logique et parfaitement conforme à la morale courante.

Eh bien ! qu'il soit logique jusqu'au bout. En attendant que les secours aux sans-travail se généralisent dans toute la France, qu'il aille donc monter son usine dans un centre dépourvu de fonds de chômage. Il trouvera vraisemblablement ainsi une main d'oeuvre au rabais, qui, plutôt que de crever de faim, préférera travailler pour une demi-allocation de chômage.